



Légumes de plein champ et d'industrie

**N°15 –
Bilan
asperge
05/12/2019**

Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON Aquitaine

a.tailleur@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

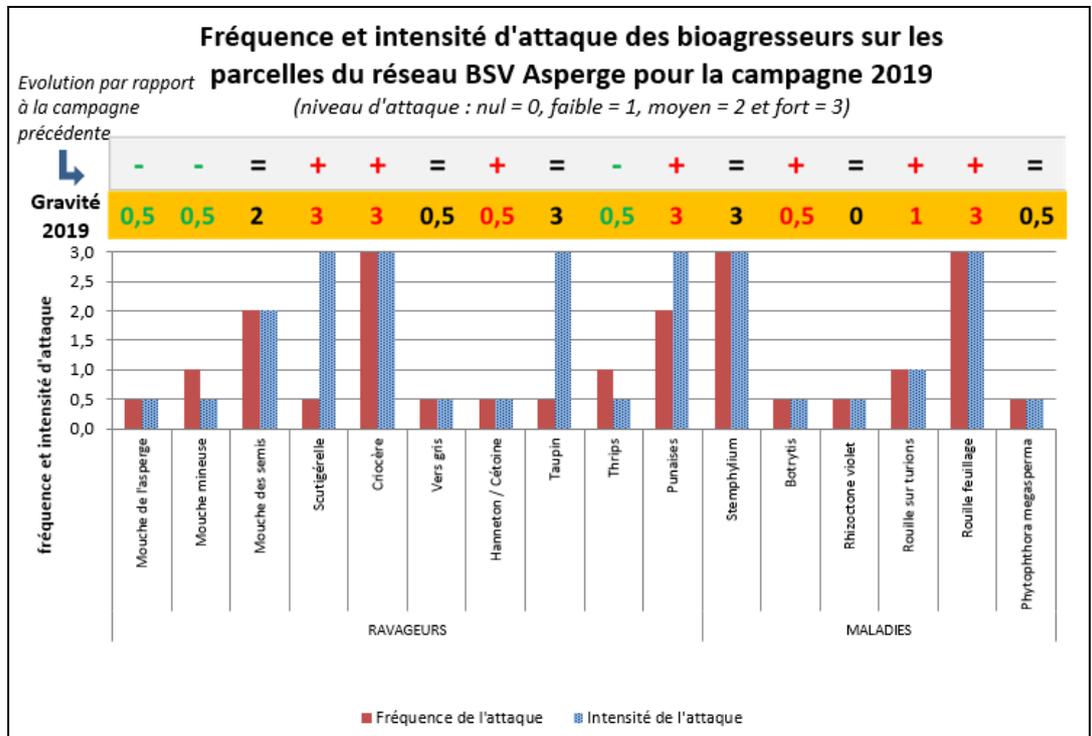
Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Légumes de plein champ et
d'industrie N°15 du
05/12/19 »**



Ce qu'il faut retenir

Bilan sanitaire Asperge 2019



ASPERGE : BILAN SANITAIRE 2019

Réseau de surveillance

Parcelle de référence

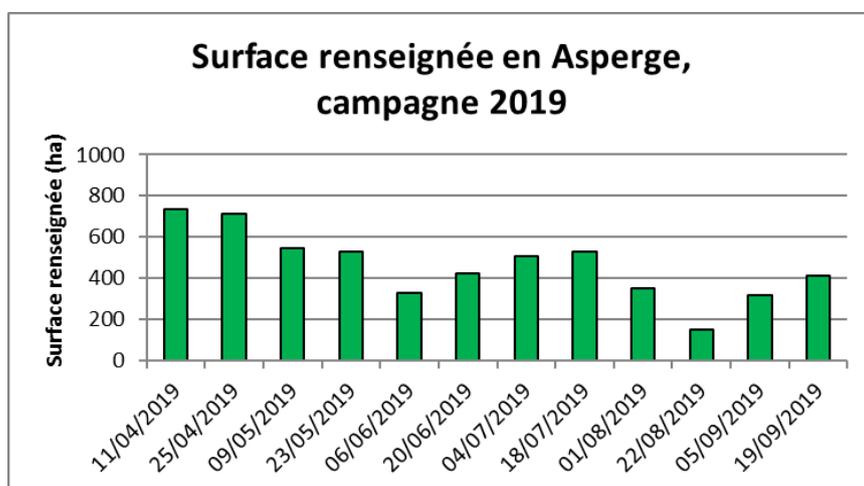
En 2019, une parcelle de référence « Asperge » a été suivie toutes les 2 semaines de fin avril à fin septembre. Cette parcelle est située à Saugon dans le Blayais (repère jaune sur la carte ci-dessous).

Tour de plaine

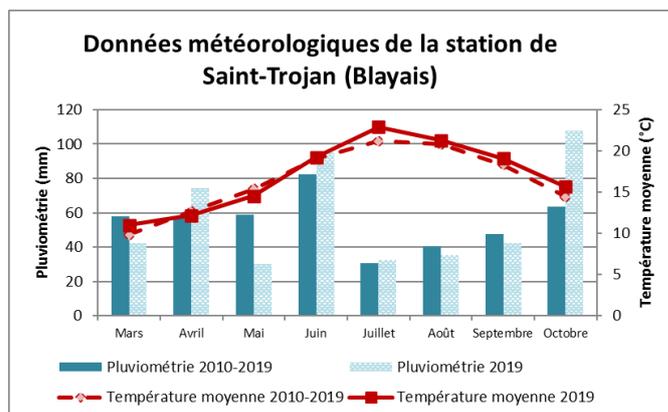
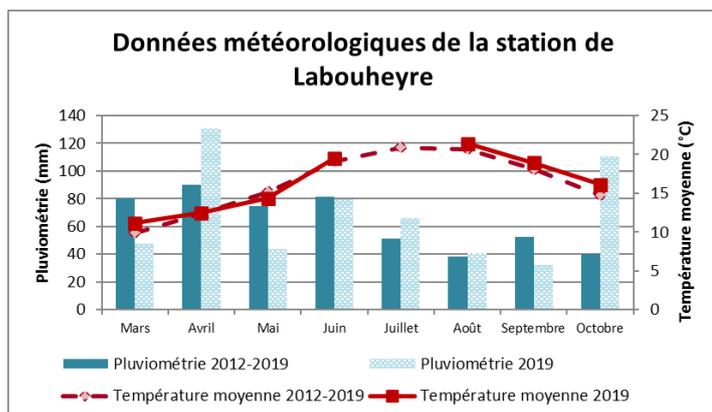
Les cultures d'asperge ont également été suivies par les techniciens de diverses structures (CA 33 – Adar Haute-Gironde, Copadax et Maisadour) qui nous renseignent régulièrement sur l'état sanitaire des aspergeraies (surfaces surveillées, stades des cultures, présence / absence des bio-agresseurs et des adventices, fréquence et intensité des bio-agresseurs présents), via des tours de plaine à l'échelle du secteur géographique. Deux secteurs ont été suivies en 2019 : le Blayais (en bleu) et les Landes avec deux zones, les Sables des Landes (en rose) et le Sud Adour (en noir).



Le graphique ci-contre indique les surfaces renseignées lors des tours de plaine, réalisés de mi-avril à fin septembre. Environ 1 421 ha d'asperge sont cultivés en ex-Aquitaine (données Agreste – Statistique Agricole annuelle provisoire 2018). En moyenne, sur l'ensemble des BSV « Asperge » de la campagne 2019, les techniciens nous ont transmis des informations sur l'état sanitaire de 32 % des surfaces cultivées (soit 461 ha, selon les BSV, de 10 % à 52 % de la surface totale en asperge en ex-Aquitaine).



Bilan climatique



Le printemps 2019, très contrasté, a débuté par un mois de mars d'une grande douceur, entraînant l'apparition des mouches des semis. Par la suite, les mois d'avril et mai ont été plus agités avec des pluies fréquentes et des quantités d'eau parfois excédentaires notamment dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ces conditions climatiques humides ont été favorables au développement de rouille physiologique du turion sur les parcelles en cours de récolte. Le mois de mai a été particulièrement frais avec des gelées tardives (5 et 6 mai).

L'été 2019 a débuté par un mois de juin anormalement frais et accompagné de pluies orageuses au cours des trois premières semaines. Puis, l'été s'est installé à partir du 23 juin avec une première période de canicule. Par la suite, les perturbations ont été peu fréquentes et les températures sont le plus souvent restées supérieures aux normales saisonnières. Une deuxième période de canicule est enregistrée fin juillet (du 22 au 25). Malgré un temps frais et assez mitigé en milieu de mois, août 2019 a été dans l'ensemble chaud et ensoleillé.

L'été s'est prolongé durant le mois de septembre avec un temps chaud, sec et ensoleillé. Le mois d'octobre a été plus humide malgré des températures supérieures aux normales saisonnières.

Bilan sanitaire

Ravageurs

- **Criocères**

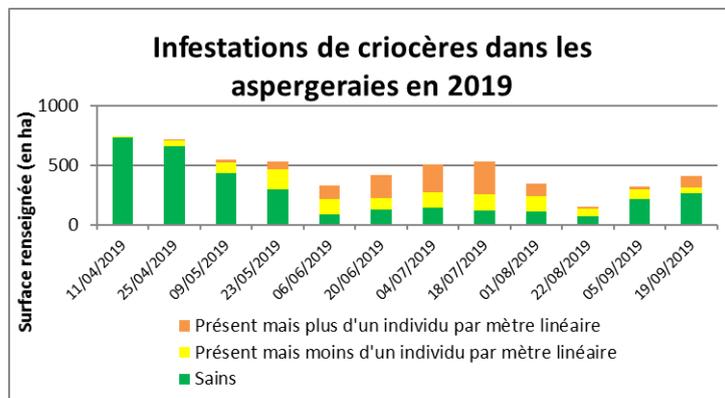
Le criocère est le ravageur majeur en culture d'asperge.



Œufs, adultes et larves de criocères

(Crédit Photo A. TAILLEUR, FREDON Aq / C. LABROUCHE, Copadax / O. LENDANI, Maïsador / M. TARASCOU, FREDON Aq)

En 2019, les premiers individus (œufs, larves et adultes) ont été observés début avril sur asperges vertes. Les populations ont été très présentes et, pour une grande majorité des parcelles, se sont maintenues au-dessus du seuil de nuisibilité tout au long de la campagne. Sur les parcelles en production, la présence d'œufs dans les écailles est problématique pour la commercialisation. Dans certaines parcelles des Landes, on observait en fin de cycle au minimum 5 criocères adultes par mètre linéaire de rang avec des dégâts visibles sur les dernières pousses. La maîtrise des populations s'est avérée très difficile tout au long de la campagne.



En 2019, la pression criocères a été très forte et supérieure à celle de 2018.



Œufs, adultes et larves de criocères

(Crédit Photo : C. LABROUCHE, Copadax / O. LENDANI, Maisadour)

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Sur les parcelles en production, des attaques de larves de mouches des semis ont été observées dès la première semaine de récolte (mi-février). Elles se sont ensuite calmées pour augmenter de nouveau début mai. Certaines parcelles ont nécessité un rebuttage afin d'endiguer les attaques de larves de mouches des semis (principalement dans les Landes). En effet, lors de la récolte, les buttes peuvent être protégées des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible.

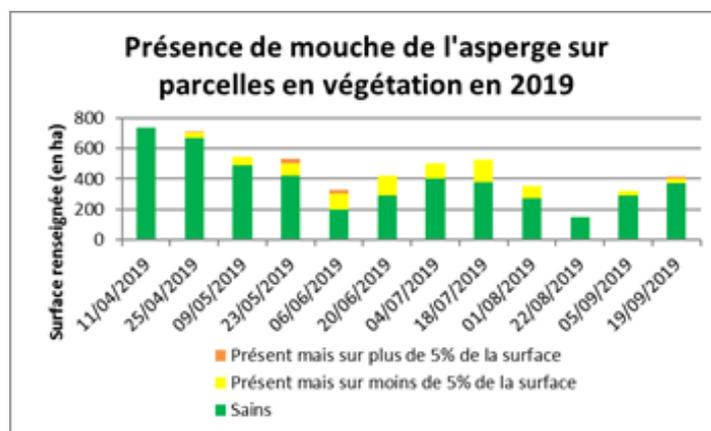
Sur les parcelles en végétation, les premiers individus ont été signalés fin avril dans le Blayais, sans dégâts majeurs. La présence de mouche des semis a été observée jusqu'à début juin dans le Blayais. Dans les Landes, leur présence n'a pas été observée en végétation.

En 2019, la pression mouche des semis a été moyenne et équivalente à celle de 2018.

- **Mouche de l'asperge (*Platyparea poeciloptera*)**

Dans les Landes, le vol de la mouche de l'asperge a été observé de fin avril à fin septembre alors qu'il s'est terminé fin juin dans le Blayais. Les populations ont été présentes de fin avril à fin mai sur les parcelles en arrêt de récolte, dans les Landes, ainsi que dans les parcelles d'asperges vertes du Blayais.

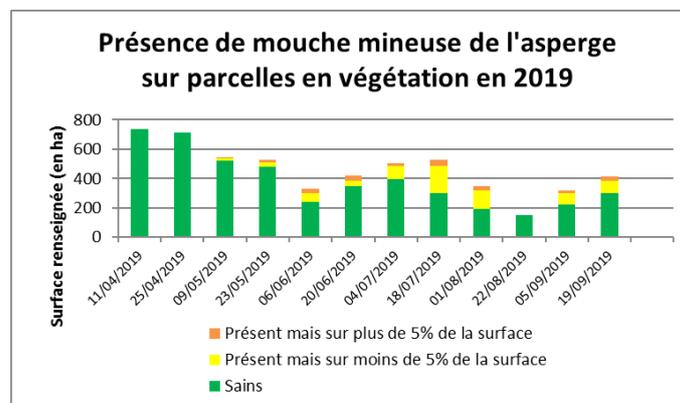
On note moins de dégâts à la récolte car avec l'arrêt précoce des récoltes, le vol de la mouche de l'asperge a eu lieu plus tard.



En 2019, la pression mouche de l'asperge a été faible et inférieure à celle de 2018.

- Mouche mineuse de l'asperge**

Dans le Blayais, les mouches mineuses sont très présentes et souvent au-dessus du seuil de tolérance (piégeage actif sur la parcelle de référence avec jusqu'à 4 individus relevés / pièges). Les plantations 2018 ont été les plus touchées (période de récolte plus courte et parcelle en végétation plus tôt). Le vol a débuté début mai et s'est terminé fin août. Par la suite, les populations étaient absentes mais des dégâts étaient visibles au bas des tiges (observation de mines).



Dans les Landes, la présence d'individus a été observée de début juillet jusqu'à fin septembre (arrêt des observations en parcelles d'asperge), avec des populations plus ou moins nombreuses selon les parcelles.

En 2019, la pression mouche mineuse de l'asperge a été faible et inférieure à celle de 2018.

- Scutigérelles**

Les attaques de scutigérelles ont un fort impact économique en récolte.

Dans les Landes, la présence de scutigérelles est signalée en période de production, de début avril à fin juin, notamment dans le Tursan, en Chalosse et dans le secteur de Pontonx-sur-l'Adour.

Dans le Tursan, on note des parcelles très fortement touchées avec 5 à 80 piqûres par turion et avec des foyers allant de 80 à 100 % de turions attaqués. Jamais toute une parcelle n'est concernée mais des foyers très importants peuvent être observés dans ces secteurs sensibles. Ces attaques ont une incidence sur la production de l'année suivante. Elles ont un fort impact économique car les turions attaqués ne sont pas commercialisables. On note peu d'attaques de scutigérelles mais là où elles sont présentes, l'intensité d'attaque est très forte. La présence de ce ravageur limite la dynamique de plantation dans les zones sensibles comme la Chalosse et la Tursan. De plus, de nouveaux secteurs sont touchés (Sables à proximité de Pontonx-sur-l'Adour).

Dans le Blayais, aucune attaque de scutigérelle n'a été signalée en 2019.

En 2019, la pression scutigérelle est très importante dans les secteurs sensibles et est supérieure à celle de 2018.

- **Taupins**

Les taupins ont un fort impact économique en récolte.

Dans les Landes, des attaques de taupins sont signalées sur les parcelles en production, de début avril à fin mai, principalement dans le Tursan. Dans le Tursan, les moyens de lutte inexistant limitent les zones de culture car les taupins y sont très présents et peuvent causer d'importants dégâts. Dans ce secteur, on note 7,5 ha très touchés avec jusqu'à 76 % de turions récoltés attaqués.

Dans le Blayais, aucune attaque n'est signalée en récolte. Quelques individus sont visibles en végétation, de début juin à début juillet (sur 5 ha) mais sans dégâts significatifs constatés.



Larve de taupin + dégâts sur asperge
(Crédit Photo : C. LABROUCHE, Copadax)

En 2019, la pression taupin a été forte et équivalente à celle de 2018.

- **Vers gris**

Des pièges à phéromones *Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum* ont été suivis sur deux sites de piégeage (Solférino et Tosse), de mi-mars à fin juillet. Bien que des captures aient été enregistrées tout au long de la période de suivi, peu de dégâts ont été signalés dans les aspergeraies. En effet, quelques attaques de vers gris ont été constatées fin juin – début juillet dans les Landes, mais sans dégâts significatifs.

En 2019, la pression vers gris a été faible et équivalente à celle de 2018.

- **Thrips**

Dès début mai, quelques attaques de thrips sont visibles dans le Blayais sur les têtes des turions (présence non significative avec moins d'un individu par frappe).

En 2019, les populations de thrips dans les parcelles sont moins importantes qu'en 2018.

- ***Spodoptera exigua***

Des attaques de *Spodoptera exigua* sont signalées dans les Landes à partir d'août. Sur les parcelles les plus touchées, des dégâts importants sur les deuxièmes pousses sont constatés, avec plus d'une larve visible par mètre linéaire.



Attaques de *Spodoptera exigua* sur asperges
(Crédit Photo : O. LENDANI, Maisadour)

• Punaises

Dès le mois d'août, des attaques de punaises *Lygus* et *Nézara* ont été observées dans certaines parcelles des Landes et du Blayais. Des dégâts importants sont constatés sur les deuxièmes pousses.



Punaises + dégâts sur asperges

(Crédit Photo : C. LABROUCHE, Copadax - O. LENDANI, Maisadour)

On note également une forte pression d'autres punaises avec notamment la présence de la Punaise diabolique dans les aspergeraies des Landes dès le mois d'août, entraînant des dégâts parfois importants sur les deuxièmes pousses.

En 2019, la pression punaises est forte et supérieure à celle de 2018.

Maladies

• *Stemphylium*

Le *Stemphylium* est une maladie majeure en culture d'asperge.

En 2019, les premiers symptômes ont été observés fin avril dans les Landes (parcelles non récoltées) et début juillet dans le Blayais.

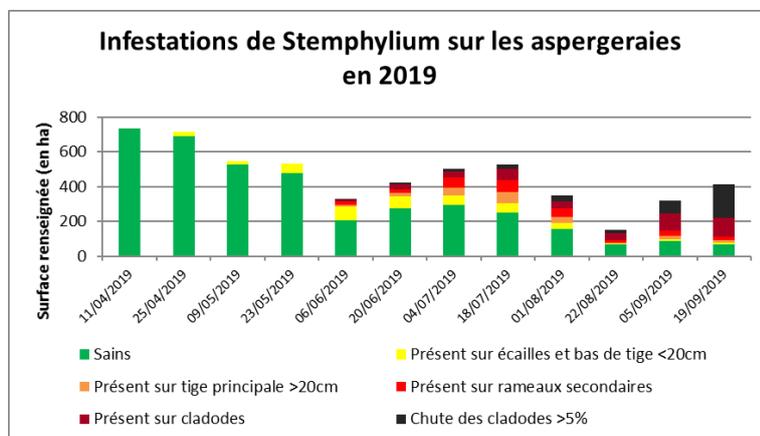
Dans les Landes, seulement quelques symptômes sont visibles en début de contamination. Une progression rapide de la maladie est ensuite observée dès début juin dans les jeunes aspergeraies, avec les premiers symptômes sur cladodes ainsi que les premières chutes significatives visibles.

La maladie va poursuivre sa progression tout au long de la campagne. En 2019, la pression *Stemphylium* dans les aspergeraies des Landes a été supérieure à 2018.

Dans le Blayais, malgré les conditions climatiques du printemps favorables au développement de la maladie, les premiers symptômes de *Stemphylium* n'apparaissent que début juillet. Avec les fortes chaleurs ainsi que l'absence de pluie, la maladie a peu progressé. On note un développement des symptômes sur cladodes ainsi que des chutes significatives visibles principalement sur les parcelles irriguées par aspersion (à partir de fin août). L'arrivée tardive de la maladie n'entraîne pas d'incidence sur la culture. En 2019, la pression *Stemphylium* dans le Blayais a été inférieure à 2018.

Symptômes de *Stemphylium* au bas des tiges

(Crédit Photo : C. LABROUCHE, Copadax)



- **Rouille**

Rouille physiologique du turion :

La maladie est observée sur une grande majorité des parcelles en production durant toute la période de récolte, avec des intensités d'attaque parfois élevées selon les parcelles, notamment en avril et mai (conditions climatiques favorables).

En 2019, la pression rouille physiologique du turion a été faible mais supérieure à celle de 2018.

Rouille du feuillage :

En 2019, la rouille du feuillage est la maladie majeure en culture d'asperge.

Dans le Blayais, les premiers symptômes de rouille sur feuillage ont été observés dès la mi-juillet. On note l'apparition de rares mais très importants foyers. Puis, à partir de fin août, on observe une généralisation des symptômes avec des foyers très importants notamment sur des parcelles non irriguées.

Dans les Landes, la maladie a fait son apparition en septembre avec quelques grosses attaques sur tiges et cladodes.

Le fort développement de la maladie peut s'expliquer par les conditions climatiques de la fin de campagne, rosées matinales (avec les nuits qui se rafraichissent dès août) suivies de fortes chaleurs les après-midis.

En 2019, le développement de la maladie s'est amplifié par rapport aux années précédentes, la pression a été très forte.



Symptômes de rouille du feuillage sur asperge
(Crédit Photo : S. BELLALOU, Invénio)

- **Rhizoctone violet**

La maladie est absente dans les Landes.

Dans le Blayais, deux foyers de Rhizoctone sont présents depuis 5 – 6 ans, ils n'évoluent pas et aucun nouveau foyer n'a été observé. Les symptômes ont fait leur apparition début juillet. Ils ont été observés tout au long de la campagne.

- **Botrytis**

Le Botrytis est absent dans les parcelles du Blayais.

Dans les Landes, des symptômes sont observés en fin de cycle avec une intensité d'attaque variable selon les parcelles. Le Botrytis peut s'installer en parasite secondaire lié à des pourritures / tiges desséchées.

En 2019, la pression Botrytis est faible et légèrement supérieure à celle de 2018, dans les Landes.

- **Phytophthora megasperma**

Quelques rares symptômes sont signalés dans les Landes et le Blayais pendant la phase de récolte.

Adventices

En 2019, on note une très forte pression adventices dans les aspergeraies, elles ont été difficiles à maîtriser tout au long de la campagne, notamment à cause des conditions climatiques de l'été (chaleur + humidité).

Les adventices les plus présentes ont été les morelles, chénopodes, daturas, liserons, renouées, pourpiers, amarantes, panics, souchets et digitaires. On note également de plus en plus de nicandra et de galinsoga.

Dans les aspergeraies, la gestion de l'enherbement sur le rang n'est pas possible par conséquent les adventices se développent. La mise en place de désherbages manuels s'est avérée nécessaire bien que cela ait entraîné une hausse des coûts de production.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, AGPM Maïs doux, Arvalis Institut du Végétal, Conserve France, Copadax, Coop Garonne, FDGDON 64, Fredon Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Sud Légumes, Unilet, Uniproledi, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".